



LE POLITIQUE,

JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 41 francs pour Liège, et 43 francs pour les autres villes du royaume. — Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

ANGLETERRE. — LONDRES, LE 29 AOUT.

Le roi et la Reine des Belges sont attendus ce soir à dîner avec la cour, au palais de Windsor.

— On écrit de Ramsgate, le 28 août :

Nous avons eu aujourd'hui beaucoup de bruit et de mouvement pour la réception du Roi et de la Reine des Belges, qui sont arrivés dans ce port sur un navire de l'état, à 6 heures de l'après-midi, au milieu des applaudissements de la multitude assemblée, et des salves d'artillerie parties du môle et des yachts de sir William Curtis et de F. W. Beaumont, qui étaient amarrés dans le port et élégamment pavés. Le ministre belge est arrivé hier soir, dans une des voitures de la reine, avec lord Lilford et sir Henry Seaton, pour venir au-devant de leurs majestés. Le Roi et la Reine ont dîné hier soir chez sir William Curtis, où ils ont été reçus avec cette hospitalité pour laquelle l'excellent père du baronnet, le feu sir William était si renommé. Le duc de Wellington est arrivé ce soir de Walmer-Castle, pour être présent au débarquement de leurs majestés belges, et sir William Curtis, à la tête d'une députation des gentlemen de la ville, a félicité L. M. sur leur bienvenue dans la Vieille Angleterre.

Un meeting avait eu lieu le matin, et une adresse y a été votée pour exprimer la reconnaissance des habitants pour l'honneur que le roi et la reine des Belges faisaient à Ramsgate, en choisissant ce port pour leur débarquement. L'adresse fut présentée à L. M. quand elles eurent pris terre. Tout avait été préparé pour les recevoir à *Albion hôtel*, où elles passèrent la nuit. Elles partiront demain matin pour Windsor, et iront visiter notre jeune et bien-aimée reine ainsi que son auguste mère. La princesse Sophie de Gloucester qui séjourne ici pour la saison, se préparait à recevoir ses augustes parents. Le roi et la reine paraissent en parfaite santé, et très-satisfaits de l'accueil empressé qu'ils avaient reçu de toutes les classes.

— On assure que le baron Stockmar a été nommé secrétaire privé de la reine. On sait que ce personnage a toujours été le confident intime du roi Léopold.

— S. M. le roi de Wurtemberg, voyageant sous le nom de comte de Teck, s'embarquera demain pour Rotterdam. Le mariage annoncé entre la princesse Marie, une des filles de S. M., avec le duc régnant de Brunswick, n'aura pas lieu.

— Les travaux du Tunnel pourront être repris très prochainement. Samedi dernier, on est parvenu à boucher la crevasse qui avait donné passage à l'irruption des eaux, et l'action des pompes a déjà réduit à quatre pieds l'inondation.

FRANCE. — PARIS, LE 30 AOUT.

Une ordonnance royale en date du 25 août, fondée sur ce considérant que l'échange des ratifications du traité des

Variétés.

UNE VISITE AU CAMP DE BEVERLOO.

Quand on voit le soleil briller sans nuages à l'horizon et promettre une belle journée pour le lendemain, on se sent parfois épris de la manie des excursions lointaines, on ne croit plus au mauvais temps. J'étais, il y a quelques jours, sous l'influence de ces dispositions nomades, et mes rêves me transportaient successivement des hautes montagnes de la Suisse aux bosquets embauvés de Grenade, des bords du Rhin aux plaines riantes de la Lombardie. Je suivais machinalement la grande allée du parc sans faire attention aux promeneurs qui se pressaient autour de moi, lorsqu'une main s'appuyant sur mon épaule m'arracha à mes rêveries. Forcé me fut de revenir à la réalité et je me retrouvais dans le parc, face à face avec un de mes bons amis, officier de son état, que je n'avais pas vu depuis quelque six mois. J'étais à peine descendu de la sphère élevée où se promenait mon imagination, qu'il me proposa le plus sérieusement du monde de l'accompagner au camp de Beverloo. Pour m'engager à profiter de l'occasion, il m'offrait sa compagnie pendant la route, et la moitié de la moitié d'une tente à laquelle il avait droit comme 1^{er} lieutenant.

Je cherchai mille raisons pour échapper à la pressante invitation de mon officier, car un voyage dans la Campine ne ressemble actuellement en rien aux châteaux en Espagne, tels que nous les concevons; mais il avait réponse à tout, je me soumis comme doit le faire un bourgeois bien appris en présence d'un représentant de la force armée, et le lendemain matin nous roulions gaiement perchés sur la diligence de Louvain dont nous occupions magnifiquement l'impériale. Mon premier, mon unique soin avait été de me prémunir contre la chaleur que je croyais devoir nous accabler, en réduisant ma toilette à l'indispensable. Jusqu'à Diest le voyage ne présentait rien d'extraordinaire, si ce n'est la lenteur de la diligence, comme si la prochaine ouverture des chemins de fer dans toute la Belgique avait découragé chevaux et postillons. Mais à Diest commencèrent les embarras; la charette qui sous le nom de voiture suspendue, cahotte impitoyablement les voyageurs jusqu'au camp de Beverloo ne partait que le lendemain et je me vis réduit à suivre mon guide qui, en sa qualité d'officier d'infanterie, se reprochait presque d'avoir fait une partie de la route en voiture.

Après une demi-heure de marche, l'horizon se chargea de nuages, et bientôt la pluie commença pour ne plus nous quitter. Pour surcroît de malheur et par une conséquence toute naturelle de l'état de l'atmosphère la nuit descendit plus tôt que de coutume et plus d'une fois nous eûmes grand peine à retrouver notre chemin.

Enfin, après quatre heures nous arrivâmes au camp et ces petites contrariétés furent promptement oubliées. Pour nous le camp c'était le port après le naufrage. En effet notre marche dans les plaines sablonneuses de la Campine aurait pu être regardée comme une navigation,

25 millions portant la date du 2 février 1832, le premier paiement devait être effectué le 2 février 1833; qu'il n'a eu lieu que le 22 mars 1836, et que les intérêts étaient dus jusqu'à cette dernière date sur la somme de 25 millions, autorise le ministre des finances à payer au gouvernement des Etats-Unis, à titre d'intérêts, la somme d'un million vingt-deux mille cent quatre-vingt-cinq francs trente cinq centimes, imputables sur le budget de 1837.

— Les affaires de Madrid sont toujours très graves. On ne sait pas comment la Reine pourra sortir de la crise actuelle.

Il ne lui est pas possible de rétablir l'ancien ministère au pouvoir, sans subir une entière tyrannie qui pèsera autant sur Espartero et sur l'armée et sur elle. Le premier même serait renvoyé, et les troupes purifiées.

Un ministère mitoyen n'est pas réalisable non plus. Personne ne voudrait en faire partie, parce qu'une combinaison de ce genre ne satisferait ni les Cortès ni l'armée, et qu'elle perpétuerait la crainte de l'émeute.

Un ministère estatutiste aurait besoin de la présence continuelle d'Espartero et de son armée, en supposant toutefois qu'elle lui restât fidèle. Quant à ce dernier point, les opinions sont très variées. Le général Seoane a déclaré que les soldats de la garde ne partageraient pas la manière de voir des soixante-cinq officiers. C'est possible. D'autres, pourtant, affirment que les soldats obéiraient à Espartero s'il leur commandait de marcher sur Madrid pour soutenir la Reine.

D'un autre côté, il se trouve à Madrid un corps de troupes nouvellement levées pour remplir les fonctions de la garde; il a été formé après que celle-ci eût elle-même quitté Madrid pour combattre D. Carlos. La garde a trouvé très-mauvais que tandis qu'elle se battait, d'autres soldats prissent sa place. Le corps qui garde actuellement la reine et le palais est fort de près de 3,000 hommes, et il s'opposera inévitablement à toute tentative de la part des anciens régiments qui sont avec Espartero, ayant pour but de regagner leur ancienne position par la force. La garde nationale de Madrid est capable, par des raisons patriotiques, de s'associer à cette résistance. Alors tout dépendra d'une lutte dont personne ne peut prévoir le résultat. (Journal des Débats.)

— MM. Odillon Barrot et Arago sont partis hier pour un voyage d'agrément en Belgique et en Hollande.

— M. de Villèle, dont on n'avait pas entendu parler depuis bien longtemps, est en ce moment à Bordeaux, où se sont rendus plusieurs chefs du parti légitimiste. On croit que cette réunion des partisans de la branche aînée a pour objet de se concerter sur le mot d'ordre à donner aux légitimistes, dans le cas d'élection générale. (Commerce.)

— Une grande amélioration vient d'être introduite à Bicêtre (Paris) dans l'hôpital des fous. Les fous se livrent à des

car les profondes ornières qui sillonnent les chemins tracés étaient remplies d'eau, et l'obscurité ne nous permettait guères de choisir les endroits où nous posions le pied.

Le camp présentait un aspect imposant, le silence de la nuit interrompue seulement par les *qui vive* des sentinelles, les mille lumières qui brillaient sur les deux lignes de tentes, aux baraquements généraux, au palais du roi, tout cela était d'un effet magique, et je me pris à oublier la pluie qui ne cessait de tomber pour considérer le spectacle qui s'offrait à mes yeux.

La retraite n'avait pas encore sonné, et les cafés qui se sont improvisés dans le camp étaient encore remplis d'officiers de toutes armes. A notre arrivée dans l'un d'eux tous les regards se tournèrent vers mon lieutenant et son compagnon, car l'apparition d'un bourgeois fait sensation dans un camp. Mais ces regards n'étaient ni indiscrets ni moqueurs, ils étaient bienveillants. Le militaire se prend facilement de pitié pour le citadin qui ose quitter sa vie possible pour goûter un peu de séjour des camps. Il s'empresse, il est heureux de vous donner l'hospitalité. En un mot, soit par égard pour le caractère de mon chapeau, soit bienveillance naturelle, je me trouvais tout de suite à l'aise au milieu de nos braves officiers.

Mais le coup de canon de retraite a retenti dans le camp, et chacun a regardé sa tente. Par bonheur le régiment dont mon hôte faisait partie était caserné dans des baraques, et je pus avec un peu d'imagination prendre le change sur la chambre qui me servait d'asyle et considérer comme un lit le coffre en planches inégalement boursé de paille, dont je pouvais prendre la moitié. Quoiqu'il en soit, fatigué d'une marche forcée, je ne tardai pas à m'endormir d'un sommeil semblable à celui du juste, et le lendemain matin j'eus de regret retentir le canon de quatre heures, mais c'était le signal du réveil, et dès ce moment il ne pouvait plus être question de dormir. Il fallut se lever, ce jour là devait avoir lieu les grandes manœuvres en présence du roi, à tout instant on pouvait battre la générale et chacun s'occupait de sa toilette de grande tenue. Pendant cet intervalle et malgré la pluie, car je commençais déjà à m'endurcir, j'allai visiter le camp.

Sur le front de bandière sont quatre bâtiments rectangulaires, chacun d'eux renferme un bataillon. Les camps-casernes tel est leur nom, tirent leur jour de l'extérieur et ont leur sortie sous l'intérieur du rectangle. Ils sont occupés actuellement par le 1^{er} régiment de chasseurs à pied (partisans.)

En arrière est un grand emplacement vide. Plus loin vers la gauche et à angle droit s'étendent les tentes où campent les troupes de ligne.

A droite est le palais du roi; à son architecture simple et modeste, à sa couverture de chaume, on le prendrait pour une élégante chaumière suisse, à la porte se croisent de nombreux factionnaires, sur le dôme flotte le drapeau national, et à côté, mais plus bas, le drapeau Saxe-Cobourg annonce que le prince régnant, frère du roi, est au camp.

travaux salutaires, six cents d'entr'eux cultivent cent arpens de la ferme Sainte-Anne; l'ordre le plus parfait règne au milieu d'eux. Ces occupations agricoles calment leurs sens, et de nombreuses guérisons constatent les avantages de cette bienfaisante méthode.

— Le fronton du Panthéon est aujourd'hui entièrement découvert. Une foule considérable est assemblée devant le portail du Temple pour voir le bas-relief de M. David.

— On sait que M. Donnadiou avait déposé 5000 francs comme caution pour obtenir sa liberté. Un de ses créanciers qui n'avait jamais rien pu obtenir de lui s'est empressé, aussitôt qu'il a eu connaissance du dépôt, de venir mettre opposition.

— Un charivari a été donné le 26 au *Mémorial bordelais*: la force militaire est intervenue pour dissiper la foule. Tout paraissait terminé à dix heures et demie; mais ce journal ajoute par *post scriptum*:

Onze heures. — Cette représentation s'est terminée par un feu de joie, une voix s'étant écriée dans la foule: il faut brûler le *Mémorial*, un plaisant a élevé au bout de sa canne un chiffon de papier auquel il a mis le feu. Après cette exécution en effigie, tout est rentré dans l'ordre.

Minuit. — Quant les passions sont soulevées on ne sait où elles doivent s'arrêter; des misérables viennent de se présenter devant les bureaux du *Mémorial*, les menaces et les plus odieuses vociférations à la bouche; ils ont assailli la maison de pierres et brisé des vitres.

Tout cela se rattache au charivari donné à M. Decazes, de qui le *Mémorial* a pris la défense, et aux querelles qui divisent Bordeaux et Libourne.

— Pour la première fois, depuis la révolution de juillet, la corporation des coiffeurs de Paris a célébré sa fête patronale, le 25 août, jour de Saint Louis. Près de mille personnes de cette profession se sont réunies à l'église Saint-Eustache, où une messe solennelle en musique a été chantée. D'autres professions suivent ce bon exemple, et aujourd'hui les jardiniers, réunis sous l'invocation de Saint Fiacre, ont rendu dans plusieurs églises un hommage public à la religion. C'est avec plaisir que nous constatons ce retour à de pieuses traditions. (G. de France.)

— La cour royale, première chambre, a reçu aujourd'hui le serment de M. Michel, élu président du tribunal de commerce et de MM. les juges et juges-suppléants récemment nommés.

M. Aubé, président sortant, a prononcé un discours qu'il termine ainsi:

« 319 faillites avaient été déclarées l'année précédente; 529 l'ont été cette année. (Il y en avait eu 800 en 1831.) L'augmentation de cette année sur l'année précédente est donc de 200 faillites, ou environ deux cinquièmes 40 p. c. Dans 56, il n'y a pas eu de bilan déposé. Sur 572 faillites déclarées cette année, et dont les bilans ont été déposés, il y

A côté se voit la baraque du chef d'état major général, celle du commandant les troupes du camp: la baraque du ministre de la guerre est encore en construction. En arrière sont les camps de cavalerie et d'artillerie, l'hôpital, la chapelle, les cafés, restaurants, cantines, enfin la maison du commandant du camp, le major Renard, qui a eu le mérite d'inventer et d'appliquer un nouveau système de casernement, tel que nous ne craignons pas d'affirmer que cet exemple aura des imitateurs dans le reste de l'Europe.

Pour n'avoir rien à démêler avec la police du camp, il est bon de se munir d'un permis de séjour, et nous devons dire que le major Renard est un de ces hommes qui savent allier les talens militaires à la plus exquise politesse et qu'il y a vraiment plaisir à lui demander un service. Aussi m'accorda-t-il une permission de séjour avec toute la gracieuseté possible.

Dependant, tous les régiments s'approprièrent silencieusement aux manœuvres qui vont s'exécuter en présence du roi. La pluie n'avait pas encore cessé. Néanmoins, la générale a retenti dans le camp; tout le monde prend les armes: chaque régiment s'assemble devant la place d'armes qui règne sur le front de son camp particulier, et bientôt infanterie, artillerie, cavalerie sont dans la plaine en avant du front de bandière.

Ce sont d'abord les chasseurs avec leur uniforme pittoresque, les plumes noires qui décorent leur chapeau et qui flottent au vent, avec leurs officiers couvert d'or. On prendrait les soldats pour des officiers, les officiers pour des généraux. C'est le colonel Capiaumont qui les commande; une musique harmonieuse les précède, leurs quatre gros bataillons se sont alignés sur le champ de bataille.

Après viennent les grenadiers et les voltigeurs réunis, le 4^e de ligne composant la 1^{re} division avec les chasseurs à pied, enfin la 2^e division comprennent les 5^e et 12^e, 3^e et 6^e régiments de ligne; mais voici que de brillantes fantasses annoncent la cavalerie. Ce sont d'abord les guides dans leur brillante tenue, ils ont déposé le pantalon rouge pour prendre le vert; on se prend à regretter l'absence de leur célèbre musique, mais elle est à poste fixe à Bruxelles et si les guides ont la meilleure musique de l'armée, par compensation ils ont le désagrément de ne pouvoir l'amener hors de la capitale; derrière viennent les géants de l'armée, les cuirassiers réunis: à voir ces brillantes cuirasses, ces hommes de fer, leurs superbes chevaux, on envie le sort de leurs chefs. C'est le colonel *Hauwal* qui commande toute la cavalerie. La terre s'ébranle au loin sous ces masses épaisses.

Puis vient l'artillerie, l'artillerie à la fois coquette et sévère, avec ses officiers au front de savant, dont la figure martiale révèle à la fois l'amour de la science et l'amour des combats.

Au milieu de tous ces brillants corps d'armée, on ne sait auquel accorder la préférence, partout l'ordre et la régularité, partout l'ensemble et l'enthousiasme, cependant la pluie tombait toujours, mais son importance n'a point ralenti l'ardeur de nos braves soldats, comment se plaindraient-ils de ce que leurs chefs, le roi lui-même supporte sans murmurer. Tout le monde n'est-il pas égal devant la pluie? Les Brigades, les divisions

utiles et de services honorables. C'est parce que je m'associe entièrement à ce doux espoir et que je voudrais le faire partager à tous ceux qui m'entendent, que j'ai cru devoir prendre un moment la parole, pour tâcher de dissiper quelques inquiétudes récemment éveillées, à l'occasion des efforts que l'on fait de toutes parts, et particulièrement à Liège, pour propager l'instruction et la faire descendre dans les rangs les moins favorisés de la fortune.

Si l'on fallait en croire quelques alarmistes, dont les sinistres prédictions produisent d'autant plus d'effet qu'elles semblent par fois dictées par une véritable philanthropie, cette surabondance de moyens d'instruction offerts gratuitement aux enfants et même aux adultes de toutes les classes, ne serait propre qu'à éveiller de funestes ambitions que notre état social ne pourra jamais satisfaire; et, pour formuler leurs appréhensions d'une manière plus sensible: bientôt, ajoutent-ils, il y aura plus d'avocats que de procès, plus de médecins que de malades, et plus d'ingénieurs que de grands travaux à diriger.

Il y a dans ces paroles, nous ne pouvons le dissimuler, quelque chose de plus grave que leur tournure proverbiale ne l'indique, et, si l'on était vrai que la diffusion de l'instruction primaire fût propre à favoriser un pareil résultat, au lieu de nous réjouir ici de la propagation toujours croissante du chiffre qui marque la population de nos écoles (1), nous nous ferions un devoir de modérer de tous nos efforts l'imprévoyante libéralité d'une administration qui répandrait ainsi à pleines mains les semences d'un déplorable ambition que toute sa munificence ne pourrait jamais rassasier.

Heureusement, Messieurs, telle n'est ni ne saurait être la tendance de l'enseignement primaire: nous pouvons même ajouter que la plus grande généralisation de ses bienfaits est le plus sûr remède que l'on puisse opposer à la multiplicité de ces fausses vocations dans les carrières scientifiques et littéraires, et quelques réflexions suffiront pour en convaincre ceux qui sont le plus préoccupés de l'opinion contraire.

D'où vient, en effet, que tant d'honnêtes artisans ont mieux agi, en sacrifiant le produit de leurs modestes travaux à vouloir faire de leurs fils des médecins ou des avocats, qu'en tâchant d'appliquer au perfectionnement de leur propre industrie, les faibles lumières que leurs propres enfants avaient pu puiser dans ces écoles? Serait-ce par hasard parce que trop d'enfants avaient appris à écrire et à compter? Qui ne sent, au contraire, que si tous ou presque tous les enfants avaient appris les éléments de leur langue, ceux du calcul et du dessin, en un mot, tout ce qui s'apprend dans toutes les bonnes écoles primaires, il ne serait venu à la pensée d'aucun de ces malheureux parents, si cruellement déçus dans leurs espérances, de regarder comme une preuve suffisante de vocation pour les professions savantes, la possession de ces premières notions utiles à tous les états de la société.

Que les jurys se montrent rigoureux dans les conditions d'admission aux examens; que le gouvernement et les administrations provinciales et communales déploient de la sévérité dans la collation des bourses destinées aux hautes études scientifiques et littéraires, en n'accordant ces bourses qu'à des jeunes gens qui donnent réellement des gages d'une aptitude bien caractérisée; rien de mieux, et tous les amis éclairés des classes inférieures applaudiront à cette sévérité bien entendue: mieux vaut mille fois pour lui renvoyer de bonne heure, auprès de ses vixux parents, pour les aider à diriger la herse ou à faire mouvoir la navette, le jeune homme sans fortune qui n'a que des dispositions médiocres pour les hautes études, que de lui faire le don funeste du titre stérile de mauvais avocat ou de médecin dangereux, ou de le pousser, en désespoir de cause, au métier d'écrivain besogneux, sans dignité comme sans caractère, rougissant peut-être de l'état de ses pères et incapable néanmoins de rendre à la société les humbles, mais réels services par lesquels ceux-ci s'étaient du moins concilié l'estime des honnêtes gens.

Mais, pour ce qui concerne les objets de l'enseignement primaire, il ne saurait en être de même. Quel est l'état si infime qui ne puisse retirer quelque utilité de ces premières notions que nous voudrions voir devenir le partage de tous?

Préons même les états les plus pénibles, est-il un mineur dans nos houillères, un aide forgeron dans nos usines, un charreur dans nos carrières ou dans nos ports, un manoeuvre dans nos constructions de tout genre, un apprenti dans nos ateliers de toute espèce, à qui l'on puisse dire qu'il serait inutile de savoir lire, écrire et calculer? Pour qui même il ne serait pas désirable qu'il eût quelques notions usuelles de dessin au trait, de géométrie, de mécanique et de physique élémentaire?

M. Van Hulst continue à démontrer que la diffusion des connaissances usuelles, ainsi que la propagation des idées d'ordre, de moralité et de prévoyance, aura pour résultat de ne point pousser les intelligences médiocres dans les carrières scientifiques ou littéraires.

Il termine par adresser aux parents et aux élèves des conseils pleins de bienveillance et d'intérêt.

De nombreux applaudissements ont accueilli les paroles de M. l'inspecteur des écoles.

M. Jamme a ajouté quelques mots aux deux allocutions de M. Van Hulst.

Avant de donner la liste des élèves qui ont remporté les prix dans leurs classes, nous devons mentionner d'une manière toute spéciale, Henri Cajot, de Hermée, élève de l'école de l'Ouest, qui, au concours général entre les élèves des quatre écoles, l'a emporté sur tous ses concurrents et obtenu la médaille d'honneur.

MM. Victor Crutzen, de Liège, et Auguste Van Lopick, de Liège, tous deux élèves de l'école du Sud, ont mérité, dans le même concours, une mention honorable.

Nous saisissons avec empressement cette occasion pour

rendre hommage au zèle des sous-maîtres, des secondans et notamment des instituteurs qui s'adonnent avec persévérance à l'instruction de la classe pauvre et parviennent à l'arracher à l'ignorance.

Malgré la pluie qui tombait par torrens, une nombreuse assemblée assistait hier à la distribution des prix aux élèves de l'Institut d'éducation de M. Fréney. Dans un discours, qui a été vivement applaudi, le directeur, après avoir rendu compte des progrès des jeunes gens confiés à ses soins, a signalé deux importantes améliorations, dont nous le félicitons volontiers. L'une surtout nous a paru d'une haute importance: elle consiste dans ses relations fréquentes avec les parents qu'il informe chaque semaine des études et de la conduite des élèves. « Dans le principe, dit M. Fréney, chaque famille recevait tous les trois mois un bulletin constatant la conduite et l'application des élèves, mais lorsqu'il s'agit pour les parents d'un objet aussi important que celui de leurs enfants, ce terme me semble beaucoup trop long, et j'ai cru satisfaire au vœu des familles en remplaçant ce compte trimestriel par un bulletin hebdomadaire remis chaque samedi à l'élève, avec obligation de me le présenter quelques jours après, revêtu de la signature du père ou de la mère. L'expression de contentement ou de mécontentement que contient ce billet, doit être considérée comme le résultat d'un examen consciencieux des notes données par chaque professeur sur le compte de l'élève. Ce bulletin marque aussi le nombre d'absences, de devoirs non faits ou mal faits, de leçons non sues ou mal sues; et lorsque l'obligation qui m'est imposée par votre confiance, me force à donner sur un élève un rapport défavorable, on peut presque toujours en trouver la raison dans cette énumération. » Des rapports aussi fréquents avec les parents, un compte aussi consciencieux rendu chaque semaine sur les études et la conduite de chaque élève, demande un travail long et journalier, que l'instituteur attaché par goût à ses occupations et jaloux de mériter une confiance qui l'honore, est seul capable d'entreprendre et de continuer.

Nous avons vu et entendu avec un véritable plaisir, les exercices dramatiques qui précèdent la distribution des prix; des scènes bien choisies ont été jouées par de très jeunes élèves avec une intelligence rare pour leur âge. La diction, la prononciation, tout est parfaitement soigné, et sous ce rapport encore M. Fréney mérite des éloges.

L'exposition des travaux manuels fait aussi le plus grand honneur à cet établissement. Elle surpasse en beauté et en perfection celles des années précédentes, et l'on est vraiment étonné quand on pense que ces ouvrages ont été exécutés par des enfants dont le plus âgé peut-être n'a pas 15 ans.

Parmi les élèves qui ont obtenu le plus de nominations, on a distingué les suivants: Aug. Van Hulst, de Liège; Louis Brihke, de Liège; J. B. Vandenberg, de Louvain; Gust. de Bouvroy, de Liège; Fr. Braconier, de Tilleur; Abel Balisieux, de Fleurus; Alph. Vandenbosch, de Tirlemont; Ose. Louis, de Liège; Ch. Hoh guesangt, de Verviers; Louis Péard, de Liège.

Un déserteur belge, incorporé en 1835, dans la légion étrangère et envoyé depuis à l'armée d'Afrique, a écrit tout récemment à ses parents habitans d'une petite ville aux environs de Liège, une lettre datée du camp de Douéra. — Nous croyons que nos lecteurs ne liront pas sans intérêt quelques extraits de cette lettre qui peut servir à faire apprécier la véritable position des Français en Afrique.

La lettre porte la date du 12 août 1837; elle a été remise à la poste à Alger, le lendemain, et le 27 elle était rendue à sa destination aux environs de cette ville. — En quatorze jours, elle a donc fait le trajet de la Méditerranée, de la France dans toute sa longueur, et d'une partie de la Belgique.

Nous copions textuellement la lettre de notre soldat déserteur.

« La raison pourquoi je ne vous ai pas écrit plutôt, c'est que nous avons reçu les ordres de partir pour Constantine; nous allions nous mettre en route, mais le voyage a été retardé. Si les Français continuent encore à faire comme ils ont fait jusqu'aujourd'hui, ils n'auront jamais fini avec les Bédouins; car ceux-ci ne font que massacrer nos troupes; nous n'avons jamais une minute de repos, et une partie des soldats doit travailler comme des esclaves à faire des routes et des casernes, et alors les autres doivent se battre pour les défendre. Ce qui est le plus malheureux, c'est que nous avons tant de malades, à cause de la chaleur excessive; j'ai eu aussi la dysenterie, et ce qui a été heureux pour moi, c'est que j'avais encore de l'argent, et que je n'ai pas dû aller à l'hôpital, car sur dix qui y vont, à peine un en sort.

« Le 1er mai nous sommes partis du camp de Bouvri et jusqu'au 4 août, nous avons toujours bivouaqué, et tous les jours nous avons marché dans les broussailles et dans les montagnes, car les Bédouins ne nous laissent jamais tranquilles; tous les matins avec le jour, ils nous saluent avec des milliers de balles. Ils se battent très bien aussi longtemps qu'ils n'entendent pas le canon, car ils n'ont pas peur des fusils; mais aussitôt que nous commençons à tirer avec les canons, ils se cachent derrière les montagnes, et quand ils sont là, il n'y a pas moyen de les suivre, car il y en a là par milliers et on ne peut pas y aller avec les canons, car nous ne pouvons presque pas y aller nous-mêmes.

« Nous avons aussi été à Média, et nous sommes partis avec beaucoup de courage, car les ordres étaient de brûler et de piller toutes les tribus. Ce qu'ils appellent une tribu, sont quelques maisons faites avec de la terre et de la bouse de vache. Nous avons marché 5 jours et 5 nuits dans les bois et les montagnes, et nous avons traversé la montagne appelée Atlas, et devant Média nous nous sommes battus pendant trois jours avant que les Bédouins se soient retirés, et alors nous y avons fait la kermesse, car nous y sommes restés 4 jours. — Ensuite nous sommes partis pour Médiana, mais il était impossible d'y arriver, car nous n'avions pas assez de troupes et pas de gros canons; nous avons traversé une rivière appelée Chiva qui était très profonde et qui avait plus d'un quart d'heure de large. Après cela nous avons trouvé un passage qu'ils appellent la porte de l'Enfer. — Il fallait passer entre deux gros rochers, ou deux hommes de front pouvaient à peine marcher; et derrière ces rochers des milliers de Bédouins nous attendaient, mais nous avons fait tranquillement demi-tour à droite et nous n'avons pas osé aller à Médiana. — Mais en revenant nous avons brûlé toutes les tribus pour les piller, mais nous n'avons rien trouvé que du lait et du fromage, car les Bédouins avaient emmené toutes les vaches.

« Je ne puis pas vous dire ce que nous souffrons ici; nous restons quelquefois douze heures sans trouver de l'eau; et quand on boit de l'eau on devient malade. J'ai vu des soldats boire de leur urine; ce n'est pas à dire combien nous

sommes malheureux. Je voudrais pour un million n'avoir pas déserté de la Belgique. »

Dans la soirée du 23 au 24 août dernier, un charretier conduisant des marchandises appartenant à la maison Fischer et Cornet, de Verviers, s'aperçut, en arrivant à Grivegnée, qu'on lui avait volé, en coupant la toile qui recouvrait les marchandises, quatre pièces de drap fin, un manteau, plusieurs paires de bottes, etc. Aussitôt après cette découverte, le charretier s'empressa de faire la déclaration à la police de Verviers, qui se livra à des recherches actives pour découvrir les objets soustraits, ainsi que les auteurs de ce vol. M. le commissaire Beaurang parvint à découvrir que plusieurs coupons avaient été vendus à des personnes de Verviers, qui les avaient achetés à une colporteuse de la même ville. Cette femme fut arrêtée et déclara qu'elle avait acheté ces coupons le 25 août à une femme de Liège dont elle indiqua les noms. M. le commissaire Beaurang se rendit aussitôt à Liège, et se concerta avec ses collègues, MM. Kirsch et Demany, pour faire les investigations nécessaires. Grâce à leurs efforts combinés, ils sont parvenus à retrouver et à saisir les objets formant le corps de délit, au domicile d'un sieur Wilmette, à Bressoux, commune de Grivegnée. Cet individu, qui déjà a subi une condamnation pour vol, a été immédiatement arrêté, ainsi que sa belle-mère, qui est la même personne qui avait vendu les coupons des pièces de drap à la colporteuse de Verviers.

MM. les actionnaires du nouveau Casino ont décidé, dans leur réunion d'hier, que, nonobstant l'opposition de l'administration de la guerre, ils continueraient les constructions commencées.

Les tribunaux seront vraisemblablement saisis de cette discussion.

Par arrêté royal du 19 août dernier, M. Jacobs, avocat en cette ville, est délégué pour remplir, en l'absence du titulaire, les fonctions d'auditeur militaire de la province de Liège.

D'après un relevé, dont on nous garantit l'exactitude, la chambre d'accusation, près la cour d'appel de cette ville, a eu à statuer, dans le courant de l'année judiciaire qui vient de s'écouler (1er août 1836 au 1er août 1837), dans 192 affaires criminelles. Sur ce nombre, la province de Liège en a fourni 59, celle de Luxembourg 57, celle du Limbourg 49, et celle de Namur 27. Des acquittements ont été prononcés dans 42 affaires, en sorte qu'il y a eu en tout 150 condamnations criminelles.

Nous lisons dans un article de M. Nisard, sur une fabrique d'épingles, à Londres, des choses dont les Belges, et notamment les Liégeois, doivent être fiers:

« Je faisais tout bas quelques comparaisons entre la puissance et la simplicité des moyens de fabrication, l'excellence des produits fabriqués et l'insalubrité des bâtimens, entre la condition des choses et celle des hommes. J'ai été gâté là-dessus en Belgique. Là, un homme de génie, John Cockerill, a concilié les perfectionnemens dans le travail et les améliorations dans le sort des ouvriers. Pour loger l'homme sous le même toit que la vapeur, devenue son auxiliaire inévitable, il a agrandi le toit, il l'a élargi et assaini, afin que la machine ne corrompît pas l'air dont l'ouvrier a besoin. Les ateliers de Seraing, ce palais de l'industrie moderne, sont à la fois un modèle pour toutes les entreprises nouvelles et un reproche criant pour ces anciennes fabriques qui ont introduit les inventions récentes dans des murs antiques et malsains, et entassé pêle-mêle les hommes et les machines dans d'étroites chambrées, où la machine suffoque l'homme et où le cylindre dévorant menace à chaque instant d'attirer l'ouvrier par ses haillons. A Seraing, on voit clair enfin dans ces questions si redoutables et si incertaines de la nouvelle constitution du travail, des tarifs, des salaires, questions qui se sont débattues chez nous à coups de canon. Devant une expérience si heureuse tombent toutes les théories où l'on s'agrite sans se comprendre, et où la déclamation rend suspectes les meilleures raisons. Ici tout a été résolu, et la civilisation n'a plus à rougir. C'est le cachet des hommes supérieurs de ne rien faire à demi. John Cockerill n'est pas un négociant vulgaire, qui laisse croupir ses ouvriers dans des masures délabrées, pour mettre dans sa poche l'économie du loquage. Il a eu une pensée complète, et il n'a rien oublié, pas même les hommes. J'ai regretté Seraing à Manchester, à Liverpool, à Birmingham, à Londres. »

RÉSULTAT DES EXAMENS SUBIS DEVANT LE JURY POUR LA PHILOSOPHIE ET LES LETTRES.

Epreuves préparatoires.

Da 16 au 29 août inclusivement il s'est présenté 47 aspirants. En voici la répartition:

	Admis.	Ajournés.	Absents.	Rejetés.	Tot.
Université de Gand,	3	1	2	0	6
Id. de Louvain,	8	2	1	2	13
Id. de Bruxelles,	4	2	0	2	8
Id. de Liège,	5	6	1	1	13
Etudes non académ.,	1	3	2	1	7
	21	14	6	6	47

— M. Suys, architecte du roi, qui a fait dernièrement le voyage de l'Angleterre avec M. le ministre des travaux publics, va être attaché à l'administration, en qualité d'architecte des chemins de fer de l'état.

— Le choléra règne décidément à Berlin, jusqu'à présent les journaux étrangers en avaient seuls parlé; voici ce qu'on lit dans la Gazette d'Etat de Prusse du 27 août:

« La Gazette Officielle, publiée à Postdam, contient quelques prescriptions pour le maintien de la santé publique, attendu que le choléra a éclaté de nouveau en divers endroits du royaume.

« Ici, à Berlin, il y a eu du 25 au 26 courant, 95 cas de choléra, dont 41 décès. »

(1) Au 1er janvier 1837, s'il y avait 1050 élèves dans les 4 écoles de garçons; aujourd'hui il y en a 1072.

ETAT CIVIL DE LIEGE, du 30 AOUT. Naissances; 2 garçons, 2 filles. Décès, 2 garçons, 1 fille, 1 homme, savoir: M. F. Dewandre, âgé de 49 ans, cordonnier, derrière St-Denis, célibataire.

ANNONCES.

L'épouse PASSEUX, prévient le public qu'elle ne reconnaîtra aucune DETTE que son fils, Servais PASSEUX, aurait contracté ou contracté-rail. Liège, le 1er septembre 1837. Épouse PASSEUX.

ESTURGEON, SAUMON frais et fumé, Chez ANDRIEN.

BEAU et BON CHIEN D'ARRÊT à VENDRE, entre les Ponts de la Boverie et Longdoz, 1re, première maison neuve à gauche en se dirigeant sur Longdoz. 1610

CHANGEMENT DE DOMICILE.

D. COLARD-DEJAGE, tapissier et garnisseur, demeure présentement rue de la RÉGENGE, n° 922 4me. ter. 1612

UN CÉLIBATAIRE de bonne famille, sachant lire et écrire, désirerait occuper la place de COMMISSIONNAIRE ou UN EMPLOI QUELCONQUE. S'ad. au bureau de cette feuille.

VENTE D'UN BEAU TAILLIS.

LE LUNDI 11 SEPTEMBRE 1837, A UNE HEURE, le notaire GILON fera VENDRE AUX ENCHÈRES, dans son bois de la Marchandise d'Aras, commune de Seraing, HUIT BONNIERS de très BEAU BOIS TAILLIS. A CREDIT. 1627

SALLE DE VENTES

RUE VELBRUCK.

Atte. DUVIVIER a l'honneur d'avertir le public et principalement les gens de la campagne, qu'à dater du 4 septembre 1837, pour la commodité des acheteurs et en faciliter le transport, les ventes commenceront à deux heures précises, par les meubles et boiseries, ensuite les habillemens, etc. etc. 1546

LA VENTE DE MEUBLES

AU PENSIONNAT FAUBOURG ST. GILLES, N. 542, A LIEGE, INTERROMPUE PAR LE MAUVAIS TEMPS,

Sera continuée lundi 4 de ce mois à 2 heures.

Parmi ces meubles, se trouvent six chaises et deux fauteuils incrustés en érable, avec fonds brodés et autres; bois de lit, table à console, console et autres objets, le tout en acajou et érable; bois de lit, tables, coffres de nuit, bureaux, le tout en chêne; pendule, piano, tableau-pendule à carillon; matelas de crins; linges de table damassés et autres; draps de lit; grande cuisinière en fer battu, poêle à colonnes, candélabres, etc. 1628

VENTE A SOUMAGNE.

LES HÉRITIERS de la dame Judith BODSON, décédée veuve du Sr. Gérard MIDROLET,

FERONT PROCÉDER,

Le mardi 5 septembre 1837, à 2 heures de relevée,

En la demeure à Soumagne du Sr. Vincent LAMARCHE, par devant M. le JUGE-de-PAIX du canton de Fléron et par le ministère de M. LEGRAND, notaire,

A LA VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES :

D'UNE FERME

Sise à Bois-l'Évêque, commune de Soumagne,

Se composant de bâtiment d'habitation et d'exploitation avec jardin, prairie et terre formant un ensemble de 531 ares 78 centiares qu'occupe le Sr. Nicolas Bottin au prix annuel de fr. 700.

Et DUNE PETITE MAISON avec jardin, même lieu et commune.

Aux charges, clauses et conditions dont on peut prendre connaissance en l'étude dudit notaire, à Soumagne. 1565

Les expériences continuées, les approbations des savants, des académies et sociétés royales de médecine, des commissions nommées par le gouvernement, les brevets et ordonnances insérées au Bulletin des lois (5 août et 1er novembre 1833), attestent l'efficacité et les avantages de SIROP DE ROBINSON. Qui guérit les PNEUMONIES, les TOUX, les RHUMES, les BRONCHITES, les CATARRHES, en modérant l'action du COEUR, en calmant les NERFS et en agissant directement sur le SANG, et sur les VOIES URINAIRES. S, rue Commanche, à Paris, et dans chaque ville.

VENTE D'UNE BELLE MAISON DE COMMERCE,

AVEC UN JARDIN DERRIÈRE, pour en jouir le 24 décembre prochain. Cette propriété située AU COMMENCEMENT DU FAUBOURG St-MARGUERITE, N° 54, à LIEGE, consiste en une grande boutique, 4 pièces, cuisines et buanderie au rez-de-chaussée; trois belles caves; six chambres aux étages, dont plusieurs avec cheminée en marbre; grands greniers, cour, pompe, citerne, fournil et un jardin planté de bons arbres, traversé par le ruisseau des moulins, et dans lequel il se trouve un bâtiment avec souterrains, le tout d'une contenance d'environ 32 ares. LA VENTE aura lieu AUX ENCHÈRES, en l'étude et par le ministère de M° BIAR, notaire à Liège, le MARDI 19 SEPTEMBRE 1837, à 2 heures de relevée. On peut voir la propriété tous les jours. 1485

GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE LIEGE.

DEMANDE EN PERMISSION D'ETABLIR SIX HAUTS FOURNEAUX DESTINÉS

A FONDRE LE MINERAL DE FER AU MOYEN DU COAK. SUR DES TERRAINS APPARTENANT A LA SOCIÉTÉ DE SCLESSIN. SITUÉS DANS LA COMMUNE

DE TILLEUR.

Par pétition enregistrée au gouvernement de la province de Liège, le 24 août 1837, sous le n. 117 du répertoire particulier, le sieur Jean Lambert Elias, domicilié à Liège, agissant en qualité d'administrateur gérant de la Société de Sclessin, a demandé la permission d'établir sur des terrains appartenant à cette Société, et qui sont situés dans la commune de Tilleur, six hauts fourneaux destinés à fondre le minerai de fer au moyen du coak.

Ces hauts fourneaux seront activés par cinq machines soufflantes à vapeur, chacune de la force de quatre vingts chevaux.

Les minerais qu'ils consommeront proviendront des provinces de Liège, de Namur et de Luxembourg.

Quant au combustible il sera fourni exclusivement par les différens charbonnages que la Société de Sclessin possède en tout ou en partie, dans les communes de Liège, Grace, Montegnée et Flémalle Grande.

La réduction de la houille en coak se fera tant à ces charbonnages, qu'à l'établissement projeté, où l'on construira à cet effet une vingtaine de fours.

LA DÉPUTATION PERMANENTE DU CONSEIL PROVINCIAL DE LIEGE,

VU LA LOI DES 21 AVRIL 1810, ET LE DÉCRET DU 15 OCTOBRE, MÊME ANNEE.

Arrête: 1. Les collèges des bourgmestres et échevins de la ville de Liège et de la commune rurale de Tilleur, feront afficher pendant quatre mois consécutifs la demande en permission ci dessus analysée; ils feront aussi publier cette demande chaque dimanche à l'issue de l'office devant la porte de la maison commune et de l'église paroissiale;

2° Après l'expiration de ce délai ils nous adresseront les certificats constatant les publications et affiches.

3° Les oppositions et les demandes en préférence seront admises devant nous jusqu'au dernier jour du quatrième mois de publication.

4° Quiconque désirera avoir pour plus amples informations, communication de la demande dudit sieur Elias, pourra obtenir en se présentant à la deuxième division des bureaux de l'administration provinciale.

En séance à Liège, le 29 août 1837. Présens: MM. Baron Vandenstein, gouverneur, président, Delfosse, Scronez, Boussemart, Hubart, Gouvy, L'houneux et F. N. J. Warzée, greffier qui ont signé à la minute.

Pour expédition conforme: Le greffier provincial, F. N. J. WARZÉE. 1625

VILLE DE LIEGE. - Circulation des voitures. AVIS AUX CHARRIERS.

Le collège des bourgmestres et échevins, rappelle de nouveau à tous charretiers ou conducteurs de voitures non suspendues, que les réglemens leur interdisent de monter ni sur le cheval ni sur la charrette, même lorsqu'ils conduisent avec des guides;

Qu'il est également interdit à tous conducteurs ou charretiers de circuler autrement qu'au pas des chevaux dans toute l'étendue de la commune.

Les contraventions seront constatées rigoureusement: les maîtres civilement responsables sont invités à recommander à leurs subordonnés l'observation des dispositions qui précèdent.

Liège le 28 août 1837. Le président, Louis JAMME.

VILLE DE LIEGE. - ADJUDICATION.

Le collège des bourgmestres et échevins procédera mercredi prochain 6 septembre à midi, dans l'une des salles de l'hôtel de ville, aux adjudications des objets suivants nécessaires au service du casernement.

- 1° Fourniture de trois cents paires de draps de lit en trois lots. 2° Fourniture de 50 matelats à une place et un même nombre de traversins. Les cahiers des charges et les modèles sont déposés au secrétariat de la ville où l'on peut en prendre connaissance. A l'hôtel de ville, le 30 août 1837. Le président, Louis Jamme.

BOURSES.

Table with columns for location (Paris, Londres, Amsterdam, Anvers) and various financial instruments (Cinq pour cent, Trois pour cent, Act. de la B. de Fr., etc.) with corresponding values.

Table for LONDRES, LE 29 AOUT, listing various securities and their values.

Table for AMSTERDAM, LE 30 AOUT, listing various securities and their values.

Table for ANVERS, LE 31 AOUT, listing various securities and their values.

Table for CHANGES, listing exchange rates for various locations like Amsterdam, Rotterdam, Paris, etc.

RÉSUMÉ DE LA BOURSE D'ANVERS DU 31 AOUT 1837. L'Active Espagnole a été faible à notre bourse de ce jour, par suite de 1/2 o/o de baisse à Paris. Ardoins ouvert 48 3/8 1/4 et reste 18 1/8 argent au comptant. Primes à un mois 19 1/16 dont 4 o/o cours. On a fait peu d'affaires.

BRUXELLES, LE 31 AOUT.

Table with columns for COURS and ACTIONS, listing various securities and their values.

VIENNE, LE 23 AOUT.

Métalliques, 105 1/2. - Actions de la Banque, 1378 1/2.

PORT D'ANVERS. - ARRIVAGES DU 30 AOUT.

Le pleyt belge Anna Maria, v. de Rotterdam, ch. de coton, sucre et plomb. - Le brick anglais Hannah, v. de Clakmanney, ch. de charbons. - Le brick napolitain Mentore, v. d'Odessa, ch. de laine et potasse.

PLACE D'ANVERS, LE 31 AOUT.

Café. - La seule vente qui a été citée qui a été citée consiste en 439 balles Brésil à 23 cents. Riz - Il s'est écoulé environ 450 balles Bengale à f. 8 7/16. Sucre brut. - Une soixantaine de caisses Fernambouc blanc a trouvé preneur, mais le prix payé n'est pas connu. Les autres articles sans affaires saillantes.

Table for MARCHÉ DE LIEGE DU 31 AOUT 1837, listing various agricultural products and their prices.